

# Le Calétusien

2022



**Bulletin municipal de CHALLET**



# SOMMAIRE

<b>Mot du Maire</b>	<b>1</b>
<b>Etat civil</b>	<b>2</b>
<b>Budget</b>	<b>4</b>
<b>Conseil Départemental</b>	<b>7</b>
<b>Tarifs communaux</b>	<b>8</b>
<b>Vie scolaire</b>	<b>9</b>
<b>Solidarité</b>	<b>10</b>
<b>2022 en images</b>	<b>11</b>
<b>Commémorations</b>	<b>17</b>
<b>Travaux</b>	<b>18</b>
<b>Associations</b>	<b>20</b>
<b>Pompiers</b>	<b>23</b>
<b>Proximité</b>	<b>24</b>
<b>Cartes d'identité et passeports</b>	<b>26</b>
<b>Les autorisations de travaux</b>	<b>27</b>
<b>Infos pratiques</b>	<b>28</b>

Rédaction et direction : Hélène DENIEAULT  
Maquette et mise en page : Hélène BURGUET  
Impression : GRAPHY (69)

Remerciements aux sponsors qui participent à l'édition  
de ce bulletin.



Chères Calétusiennes,  
chers Calétusiens,

Une nouvelle année s'achève, une autre commence ! Gardons cette chance de pouvoir vivre le temps qui passe, en pleine conscience, malgré les aléas de la vie. Il y a des petits bonheurs, il faut savoir les apprécier. Certains vivent malheureusement, aux portes de l'Europe, dans la guerre et la tragédie. Tout peut basculer très vite.

Depuis que j'ai été élue maire, on n'a jamais eu des niveaux d'incertitude de cette nature. Il y a des inconnues dans bien des aspects, et notamment sur les charges comme l'énergie et les fluides, les fournitures et les matériaux, la nourriture, le point d'indice, les taux...

Nos lignes budgétaires augmentent sans cesse. Celles de l'énergie et de l'électricité m'inquiètent beaucoup, comme vous tous !

En face, très peu de recettes progressent surtout dans les communes rurales dont Challet fait partie.

Comme tout élu, nos regards se dirigent sur les dépenses de fonctionnement qui sont déjà rigoureusement respectées et sur les investissements à envisager. Concernant ce dernier point, nous avons la chance d'appartenir à un territoire attractif et d'être dans une agglo forte. Nos partenaires comme Chartres Métropole et le Conseil Départemental restent aux côtés des communes pour les aider financièrement et techniquement dans leurs différents projets. Qui dit projets et travaux dit, contrats et travail pour nos entreprises également. L'économie doit demeurer forte.

Cette année, nous avons été confrontés à des chaleurs excessives ! Là aussi, il nous faut être très vigilants et adopter des (nouvelles) attitudes encore plus fortes pour notre quotidien, notre environnement et notre planète...

Les récupérateurs d'eau installés au cimetière est une des mesures qui mériterait d'être plus étendue encore, que ce soit de notre côté mais aussi chez tous nos administrés. L'eau est précieuse !

Nous réfléchissons sur des axes à améliorer selon nos moyens. Que ce soit pour des services ou des gestes à adopter. Vos idées sont les bienvenues.

Les bâtiments comme la mairie, l'église et la salle communale sont chauffés comme auparavant, déjà « en sobriété », et nous comptons encore plus sur le civisme de chacun après leur utilisation respective. Côté illuminations de Noël, équipées en led, qui ne sont ni nombreuses ni énergivores, il était important de les maintenir et de renvoyer de douces et belles lumières surtout au vu de la conjoncture actuelle.

Enfin, soyez fiers de chacune de vos actions, qu'elles soient individuelles ou collectives, efficaces, bienveillantes et solidaires !

Pour cette nouvelle année 2023, je souhaite à toutes les Calétusiennes et à tous les Calétusiens, une année plus sereine, courageuse et fraternelle. Nous devons rester soudés en ces temps difficiles.

Restons optimistes !

Bien cordialement,  
H. Denicault

## Naissances

<i>Mathieu ROMAN</i>	<i>le 10 avril</i>
<i>Olesya VAYER</i>	<i>le 2 mai</i>
<i>Maëlla PEREIRA RICHARD</i>	<i>le 24 juin</i>
<i>Lorenzo LEGRAND</i>	<i>le 14 juillet</i>
<i>Kiyan EL KHOUKHI</i>	<i>le 1<sup>er</sup> août</i>
<i>Djanis SCOUET MARTIN</i>	<i>le 16 août</i>



## Mariages

<i>Louis LEBAILLY et</i>	
<i>Marie RENUCCI</i>	<i>le 8 janvier</i>
<i>Joaquim RIBEIRO et</i>	
<i>Éva MONTEIRO</i>	<i>le 17 septembre</i>



## Décès et inhumations

<i>Serge MARCHAND</i>	<i>le 13 avril</i>
<i>Bernard SEGUI</i>	<i>le 12 septembre</i>
<i>Candy FRANÇOIS</i>	<i>le 13 septembre</i>
<i>Michel WOIVRE</i>	<i>le 14 novembre</i>



# Même pas mal

*Pas besoin de souffrir pour être belle!*



Soins du visage, épilation, beauté des mains et des pieds, maquillage, teinture de cils et sourcils, pose de faux ongles et capsules et de vernis semi-permanent

Sur Rendez-vous au 06 33 41 52 71

- Chez vous
- Chez moi, 24 rue de la République  
28300 Challet
- Chez Coiffure Sylvie, 4 rue de l'Eglise  
28130 Hanches

Violette Ortoré  
24, rue de la République  
28300 Challet

N° Siret: 82834808600012



## Déco Espaces Verts

**Création Entretien  
Clôtures**

Pavage Dallage

Maçonnerie paysagère

Clôtures et murets

Elagage et abattage

Plantations



**Bien-être**  
Spa / sauna  
Hydromassage

ZA 9 impasse du Bois Bellier  
28190 FONTAINE LA GUYON

[www.decoespacesverts.fr](http://www.decoespacesverts.fr)

[decoespacesverts@orange.fr](mailto:decoespacesverts@orange.fr)

02 37 26 71 62  
06 88 21 72 18



## Annie JOUAULT

### Berchères-Saint-Germain Infirmière à domicile

07.71.00.37.93

### Le Restaurant



Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 16 h  
et tous les vendredis soirs

## OG. TRAITEUR

Organisation complète  
de vos repas et réceptions

Produits  
Terres d'Eure Loir



47 rue du Docteur Taugourdeau  
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

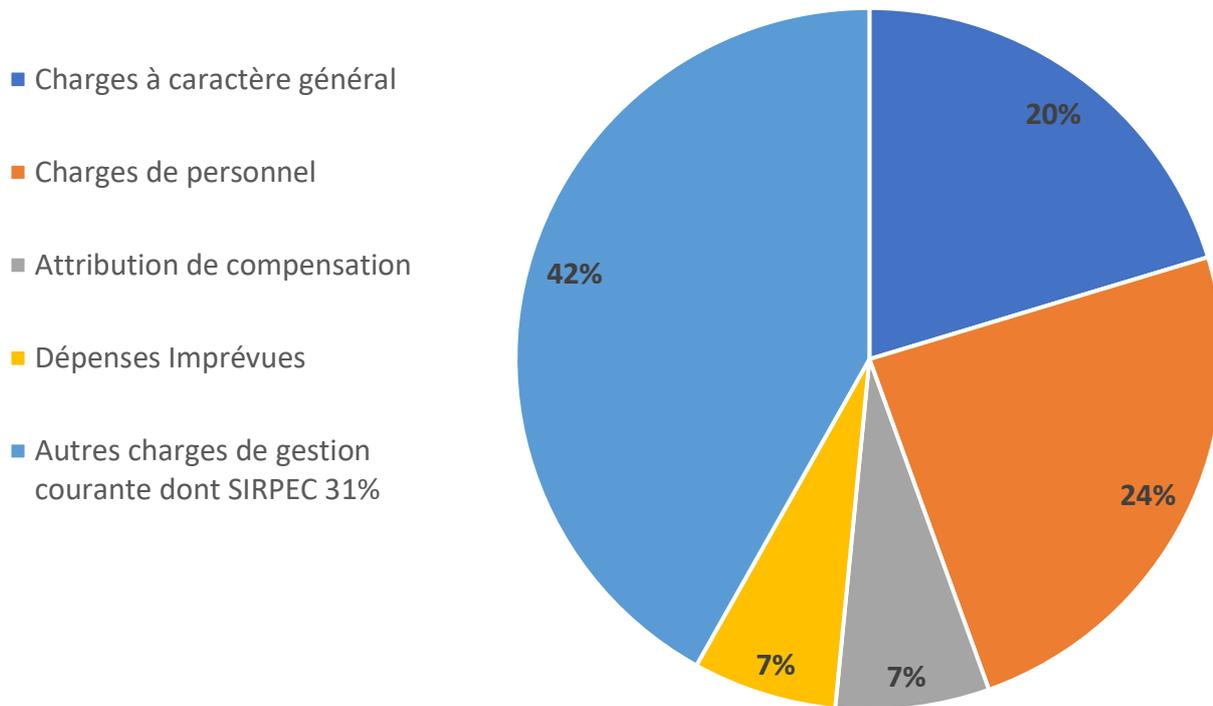
02 37 65 29 40 - 06 65 08 86 21

[olivier.gloux0873@orange.fr](mailto:olivier.gloux0873@orange.fr) / <http://www.og-traiteur-28.fr>

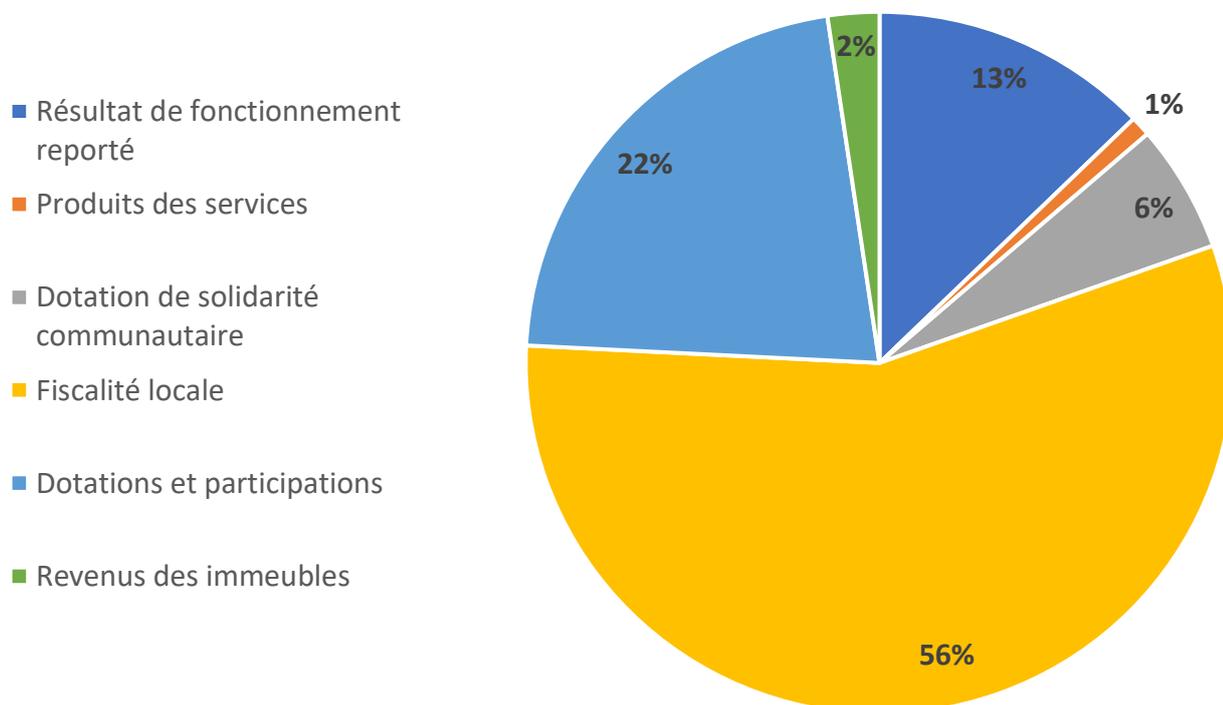
SIRET : 515 069 458 00013

# Budget 2022

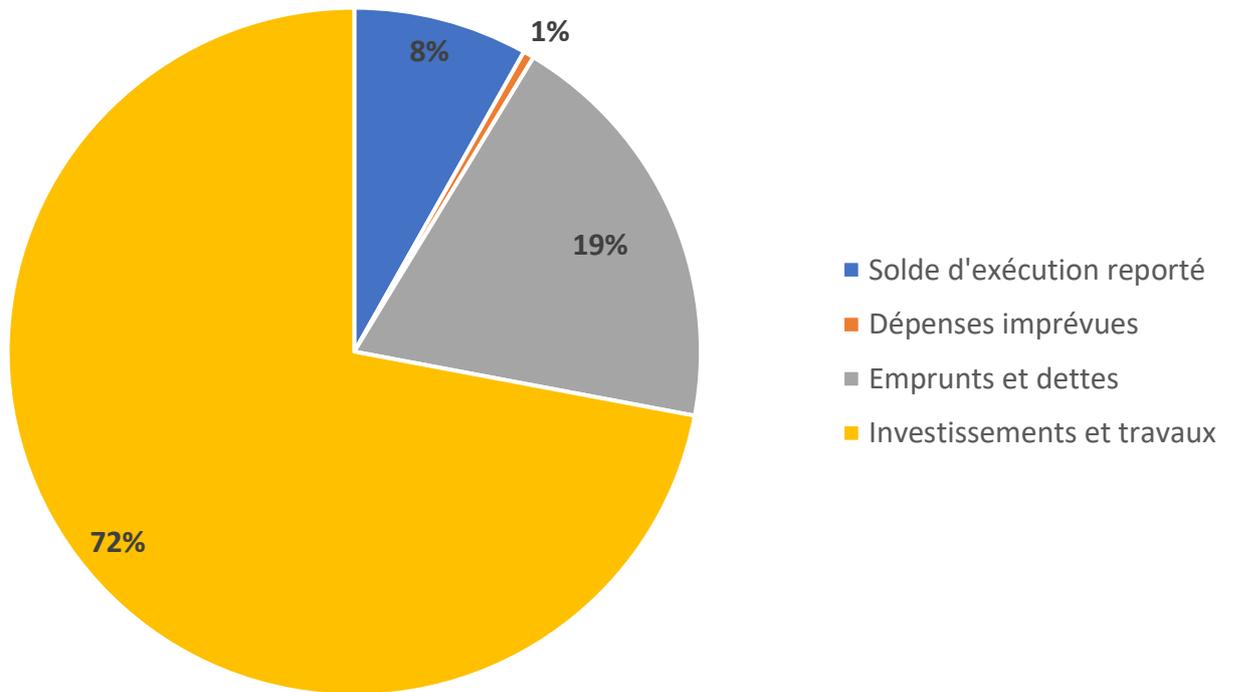
## Dépenses de fonctionnement = 254 300 €



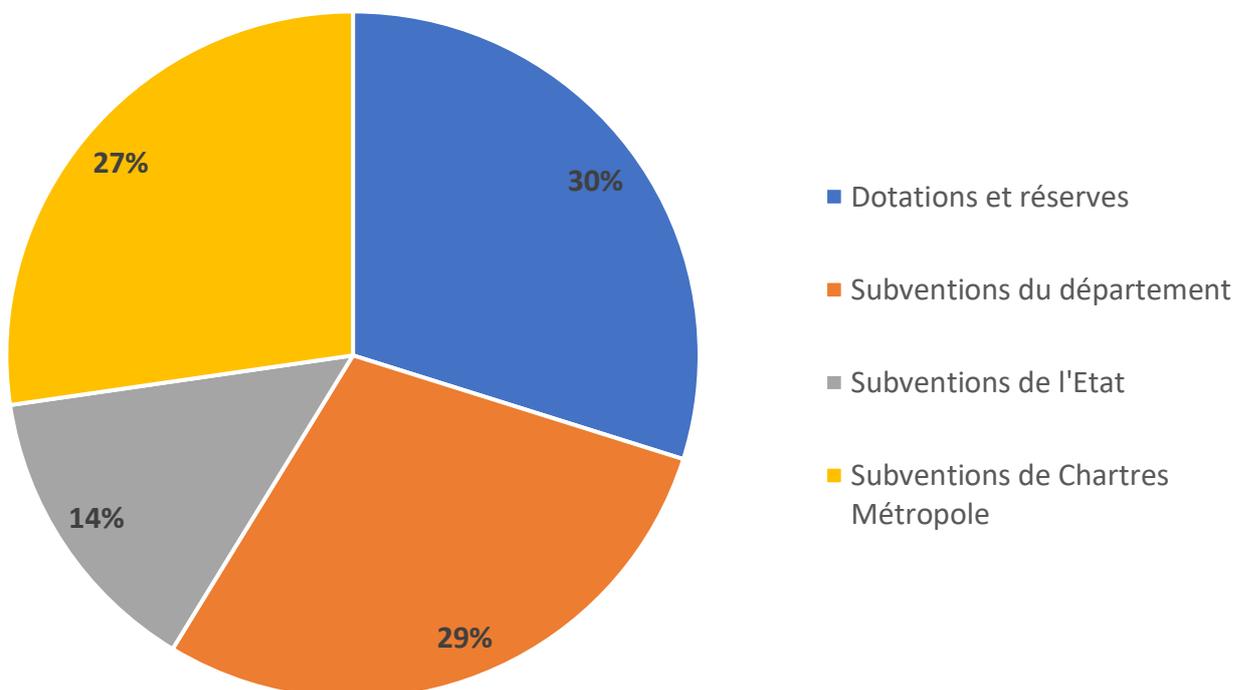
## Recettes de fonctionnement = 254 300 €



## Dépenses d'investissement = 124 250 €



## Recettes d'investissement = 124 250 €



Tous travaux  
de Menuiserie

Fenêtres  
Volets  
Portails  
Bois  
Pvc  
Alu



Agencement  
sur mesure

Intér / Exter  
Cuisines  
Parquets  
Terrasses  
Isolation  
Cloison

Dimitri TACHAT

2, rue Gauvaine - 28300 CHALLET

Tél. 02 37 33 07 45 - Port. 06 89 51 05 18

e-mail : contact@menuiserie-tachat-agencement.com

www.menuiserie-tachat-agencement.com



PRODUCTEUR  
DE FRAICHEUR!



BOUTIQUE À LA FERME

Fruits et légumes de saison cultivés naturellement  
& produits locaux

HORAIRES:

Mardi et Mercredi: 15H-19H

Jeudi et Vendredi: 9H-12H30  
et 15H-19H

Samedi: 9H-12H30



1 rue des fontaines, Minières  
28210 LE BOULLAY THIERRY  
06 20 51 72 53  
www.lepotagerdediane.fr



Poissonnerie Richard Nowak

Tous les produits frais de la mer  
Depuis 1987

06 10 49 14 43

Plateaux de fruits de mer  
toutes saisons sur commande  
Tous poissons fumés

Circule à Challet le mardi vers 13h00



Présent également à:

- Lèves (parking Coccinelle) tous les vendredis
- St Prest tous les samedis matins
- Gallardon les mercredis matins



Assainissement,  
branchements,  
travaux de voirie,  
viabilisation,  
aménagements extérieurs...

ANSEAUME T.P.

Terrassement

06 09 49 77 27

28170 SERAZEREUX



www.ansaumetp.fr

## Visite de Jacques LEMARE, conseiller départemental :

Le jeudi 17 novembre, Jacques LEMARE est venu à la rencontre de notre Conseil Municipal. En effet, il s'est engagé, dans le cadre du projet autoroutier, de venir échanger avec les communes impactées.

L'occasion pour la Municipalité de réitérer ses doléances quant à ce projet, validé par l'Etat, devenant une Déclaration d'Utilité Publique (DPU). Ce sont les mêmes souhaits indiqués dans les délibérations municipales prises à ce sujet les 15/09/2009 et 26/10/2012 et abondées en fonction de l'évolution du dossier.

Diverses réunions ont eu lieu cette année en Préfecture avec le service de la DREAL les 1er juillet et 14 octobre.

Chaque commune et EPCI ont envoyé leurs observations à l'aube de la désignation du concessionnaire.

Chartres Métropole a également acté pour la commune de Challet, son souhait, de conserver l'existant. Un équipement type "free-flow" pourrait être envisageable.

### Rappel des doléances de la commune :

- souhait de conserver les bretelles actuelles (entrée et sortie)
- bénéficiaire de tarifs avantageux ou préférentiels (travail et quotidien)
- vigilance quant au bruit supplémentaire, éventuel, suite à une circulation plus dense (écran ou mur végétal, privilégier l'utilisation d'enrobé phonique...) afin de préserver l'aspect environnemental et la tranquillité du village. Vigilance également sur l'entretien du réseau secondaire qui devra être amplifié et sur les nouveaux aménagements.
- bénéficiaire lors du remembrement obligatoire lié à l'autoroute de quelques espaces. Cela permettrait de créer une sorte de ceinture autour du village pour privilégier les liaisons douces et de développer la biodiversité (haies, arbres à essences diverses..).



### **Rétrocession de la rue Gauvaine :**

Un dossier qui a enfin abouti ! L'ex rue de Chartres, la rue Gauvaine, aujourd'hui, une impasse depuis la 2X2 voies, est devenue communale. Elle était toujours considérée comme une route départementale.

Un accord a été conclu avec le Conseil Départemental et la convention a pu être signée en décembre. Le montant de la soulte est de 21.773 euros.

Madame le Maire félicite les services pour l'avancée de cet "ancien" dossier.



### **Pour information :**

Challet fait partie du canton de Chartres 1.

Un canton qui regroupe 12 communes (Berchères-St-Germain, Jouy, St-Prest, Coltainville, Chartres, Champhol, Gasville-Oisème, Poisvilliers, Briconville, Fresnay-le-Gilmert, Clévilliers et Challet), près de 30.000 habitants pour une superficie d'environ 148 km<sup>2</sup>.

Nos conseillers départementaux élus sont Madame Karine DORANGE & Monsieur Etienne ROUAULT. Leurs remplaçants sont respectivement Madame Hélène DENIEAULT & Monsieur Alain BELLAMY.

# Tarifs communaux

## Salle communale



Capacité maxi de la salle : 70 – 80 personnes

Coût de location de la salle :

• **Tarifs commune :**

Week-end (2 jours) :

200 € du 1<sup>er</sup> mai au 14 octobre

250 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine :

50 € du 1<sup>er</sup> mai au 14 octobre

60 € du 15 octobre au 30 avril



Rappel : à partir de la troisième réservation, le tarif "hors commune" sera appliqué.

• **Tarifs hors commune :**

Week-end (2 jours)

300 € du 1<sup>er</sup> mai au 14 octobre

350 € du 15 octobre au 30 avril

Journée en semaine

80 € du 1<sup>er</sup> mai au 14 octobre

90 € du 15 octobre au 30 avril



La location de la salle est une recette pour la commune, aussi il est important que les Calétusiens respectent le règlement interdisant le **prête-nom**.

• **Tarifs associations (à partir de la 3<sup>ème</sup> réservation) :**

100 € du 1<sup>er</sup> mai au 14 octobre

125 € du 15 octobre au 30 avril

• **Cautions :**

- Caution couvrant les locaux, le matériel et le non-respect du règlement d'utilisation de la salle : 500 €

- Caution ménage : 80 €

• **Location du vidéoprojecteur : 30 €**

• **Location de vaisselle :**

Ensemble repas : 1,50 €

1 couteau, 1 fourchette, 1 cuillère à café, 1 cuillère à soupe, 2 assiettes plates, 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 verre à pied, 1 flûte.

Ensemble vin d'honneur : 0,50 €

1 verre à pied et 1 flûte à champagne

*(Possibilité de louer la vaisselle à l'unité)*

## Cimetière

- |                                  |       |
|----------------------------------|-------|
| - Concession trentenaire         | 160 € |
| - Concession cinquanteenaire     | 250 € |
| - Concession trentenaire cavurne | 160 € |



# Vie scolaire

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique des Environs de Clévilliers (SIRPEC) est constitué de 4 communes (Clévilliers, Challet, Briconville et Fresnay-le-Gilmer).

Président : Alain BELLAMY, maire de Clévilliers

Vice-Présidente : Hélène DENIEAULT, maire de Challet

Des réunions ont lieu régulièrement avec les élus représentants des 4 communes. Les maires étant membres de droit.

Pour Challet : les 3 délégués titulaires sont Hélène DENIEAULT, Christophe LE NINAN, Jennifer LEGAZ et le délégué suppléant Dimitri TACHAT

Pour tout contact et/ou renseignement :

Mairie de Clévilliers au 02.37.23.96.22

[mairie.clevilliers28@gmail.com](mailto:mairie.clevilliers28@gmail.com)

De bons effectifs ! Une bonne dynamique !

L'école compte 205 élèves répartis en 8 classes.

Elle dispose des services nécessaires comme la restauration, la garderie du matin et du soir avec de belles amplitudes, l'étude dirigée et le ramassage scolaire.



## Tarifs :

- repas : 4.25 euros
- garderie : 1 euro la 1/2 heure (toute unité commencée est due et facturée)
- étude dirigée : 3 euros la séance

Directrice : Isabelle DAMY

Ecole de Clévilliers : 02.37.23.90.38

Notre participation financière s'élève à 74 438 euros en 2022. En effet, chaque commune budgétise et règle une somme afin d'assurer ses services et le fonctionnement selon une clef de répartition prenant en compte la population ainsi que le nombre d'enfants inscrits.

Une association de parents d'élèves existe : l'APE



Des bénévoles investis et présents. Ils organisent des manifestations (bourse aux jouets..) et des ventes (gâteaux, produits divers, chocolats..) tout au long de l'année afin d'aider au financement de certains projets et matériels éducatifs et pédagogiques.

Merci à tous les parents qui participent aux actions organisées et tous nos encouragements à l'équipe de l'APE !

[ape.ecole.clevilliers@gmail.com](mailto:ape.ecole.clevilliers@gmail.com)

Horaires du car scolaire :

ARRÊT	MATIN	SOIR
Challet « Eglise »	8h15*	16h52



\* Horaire de départ

# Solidarité

## SOLIDARITE UKRAINE

Nous saluons l'esprit de solidarité d'Olivier, épicier à Tremblay-les-Villages, envers l'Ukraine. La guerre frappe cette population depuis février dernier.

Après contact avec la protection civile, il a pu cibler les besoins.

Depuis mars, il a effectué plusieurs démarches pour apporter des denrées alimentaires, vêtements, couvertures, duvets, couches et produits pour bébé et d'hygiène. Certains produits étaient vendus à prix coutant afin de faciliter les dons. Merci à celles et ceux qui ont fait des dons également. Olivier a tout transporté dans un véhicule conduit par lui-même en mars puis un camion a été chargé fin juin avec l'aide de l'Association Tournesols d'Ukraine.

En décembre, il continue avec une collecte de vêtements très chauds, réchauds et tapis de sols...

Un élan de solidarité, de belles actions que nous tenions à partager.

Bravo Olivier, Bravo aux donateurs !



Tabac – Presse – Jeux – Livraison à domicile

Alimentation Générale  
*Olivier Locket*

35 rue du docteur Taugourdeau  
28170 TREMBLAY LES VILLAGES

Magasin  
Entièrement  
Rénové

Relais  
pickup

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi,  
Jeudi, Vendredi  
7h-13h • 15h-19h30

Samedi  
8h30-13h • 15h-19h30

Dimanche  
9h30-13h

02 37 65 28 10  
epicerie.lochet@gmail.com

Livraison à domicile 15km  
autour de TREMBLAY LES VILLAGES

COMMANDER  
EN LIGNE

[www.epicerie-lochet-28.fr](http://www.epicerie-lochet-28.fr)

## Mars :

1er loto du CDF le 13 mars !  
Près de 70 inscrits... une salle comble.  
Un dimanche convivial et animé comme on les aime sur  
notre village.  
Merci aux donateurs. Les lots ont été appréciés tout comme  
l'ambiance !



## Avril :

La chasse aux œufs :  
Une nouvelle chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes  
de la commune avec de beaux paniers et de la joie en cette  
matinée printanière.  
Le souvenir d'une belle fête de Pâques... sans oublier les  
remerciements envers Monsieur et Madame MASSOT pour le  
prêt de leur grand jardin. Ils sont toujours heureux de recevoir  
les familles le temps de cette animation.



## Mai :

Nettoyage de l'Agglo :  
Le 21 mai fut une journée ensoleillée pour  
une belle action en faveur de la nature.  
Les participants (moins nombreux  
malheureusement) ont ramassé les déchets  
à l'occasion du nettoyage du printemps  
organisé par l'Agglo.  
Toujours trop de déchets le long de la  
RN154.  
Un repas et un spectacle ont été offerts par  
Chartres Métropole sur la base de loisirs de  
Morancez.



## Juin :

Elections :  
La Municipalité remercie les habitants qui se sont rendus  
disponibles pour tenir le bureau de vote aux mois d'avril et  
juin à l'occasion de l'élection présidentielle et des élections  
législatives.



# 2022 enimages

- Concours de pétanque le 26 juin :

Organisé par le Comité des Fêtes, vous avez été très nombreux à participer.

Bravo aux vainqueurs mais aussi aux jeunes qui ont bien joué également.

Un beau dimanche placé sous la convivialité.



- Fête des voisins :

Merci à tous d'être toujours aussi fidèles à la traditionnelle fête des voisins.

Après un apéritif offert par la Municipalité où la bière Eurélienne a remporté un franc succès, le barbecue a permis de griller de belles viandes et les tables, de dresser de bons plats.

Votre bonne humeur a égayé cette soirée estivale.



**juillet :**

Soirée Associations/Municipalité :

Comme tous les ans, la Municipalité tient à remercier tous les bénévoles qui œuvrent activement pour le bien-vivre ensemble. Le 8 juillet, un cocktail dinatoire les attendait. Un moment apprécié par tous. L'occasion de mettre en avant leurs qualités. Le bénévolat est une belle expérience humaine. Merci aux bénévoles et aux élus de donner de leur temps, si précieux, à tous ! Une pensée aux conjoints qui les accompagnent tout au long de leurs missions respectives.



# 2022 en images

Le 13 juillet :

Après la retraite aux flambeaux, un bal attendait les habitants pour fêter ces festivités nationales. Les bénévoles du Comité des Fêtes remercient les participants. Un buffet champêtre était organisé pour l'occasion.



FÊTE NATIONALE



Septembre :

Le 24 septembre :

les Vitraux Glycérines de Chartres sont venus avec un spectacle d'improvisation toujours apprécié.

Soirée à l'initiative de SLCB. L'équipe de Philippe WOIVRÉ remercie les habitants de s'être déplacés à la salle communale et d'avoir participé à cette animation.



Le 4 septembre a eu lieu (après ces 2 ans de pandémie) le traditionnel vide-greniers, une première pour la nouvelle équipe du Comité des Fêtes. Les bénévoles ont organisé au mieux cette grande manifestation. Merci aux habitants qui se sont associés.



## Octobre :

Soirée à l'Étincelle de Pierres : le 7 octobre, le Comité des Fêtes proposait un dîner-spectacle.

Les inscrits ont pu profiter d'une belle soirée à un tarif très intéressant (26.50 euros). L'Association a participé financièrement à hauteur de 50 euros par personne. Un geste fort mais aussi un juste retour pour nos habitants participant aux nombreuses animations.

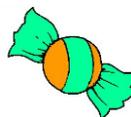
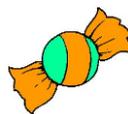
Le co-voiturage s'est naturellement mis en place.

Tous gardent un excellent souvenir de ce moment où certains sont même montés sur scène !!



## Le 31 octobre :

Le Comité des Fêtes a organisé la soirée d'Halloween en renouvelant le concours du meilleur déguisement. Merci aux habitants de participer à cette animation et de recevoir les enfants avec des coupes de friandises bien remplies !



## Décembre :

Le 2 décembre :

Monsieur le Sénateur Daniel GUERET est venu à la rencontre des Conseillers. Une soirée qui a permis d'aborder la crise énergétique (électricité et les bornes électriques dans le milieu rural), les transports et l'avenir des petites communes. Un moment (2h) bien apprécié par les élus présents. Monsieur le Sénateur a salué la qualité des échanges et de l'accueil réservé.



La Municipalité a renouvelé l'installation d'un grand sapin sur la place de l'Eglise et de la boîte aux lettres destinée à recevoir le courrier des enfants. Toutes les missives ont été envoyées au secrétariat du Père Noël qui ne manquera pas de répondre.



Décembre est aussi le mois de la distribution des colis de fin d'année. Une cinquantaine de paquets ont été apportés par le Conseil à nos Aînés de 65 ans et plus. Merci pour votre accueil, c'est toujours un moment de joie et de partage pour l'équipe municipale de venir échanger avec vous pour cette occasion.



# 2022 en images

Samedi 10 et dimanche 11 : un week-end festif !

Après la 2ème édition du marché de Noël où une quinzaine d'exposants était réunie et, où les bénévoles proposaient également des crêpes et du vin chaud, place au spectacle de Zafary Show avec "Ze Pestak" le dimanche matin. Il a émerveillé petits et grands avec des jeux de ballons et de magie. Le Père Noël du Comité des Fêtes est passé distribuer des petits sachets de chocolats aux enfants. Un verre de l'Amitié a clôturé ce moment de fête.



# Commémorations

8 mai :

A l'occasion de la commémoration de la victoire de la guerre de 1945, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts. Après les lectures officielles, les enfants ont chanté "La Marseillaise" et "Le Chant des Partisans".

Merci à tous de perpétuer ce devoir de mémoire. Pompiers, élus, habitants, familles et équipes enseignantes étaient tous réunis.



11 novembre :

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts. Merci aux enfants d'avoir participé à ce devoir de mémoire ! "La Marseillaise" et "Que sont devenues les fleurs" ont été interprétées après les lectures officielles.



Les Aînés de Challet et de Clévilliers se sont retrouvés, cette année, à la salle communale de Challet pour déjeuner, après les cérémonies commémoratives des 2 communes respectives. Le traditionnel banquet s'est déroulé, cette année, en musique.

Marc Le Corre (de Montlondon - Association coaching Perche 28) est venu interpréter quelques chansons françaises et égayer ce repas servi festif.

Une cinquantaine de convives étaient présents.

L'occasion aux élus de mettre à l'honneur les doyens des 2 communes (chocolats pour les Messieurs et fleurs pour les Dames) :

Pour Challet :

Madame Denise Rigot née en 1928 et Madame Thérèse Le Calvé née en 1929.

En l'absence du doyen du village (Monsieur Jacques Hoyau, ancien Maire), le doyen du repas était Monsieur Louis Lassalle né en 1940

Pour Clévilliers :

Madame Barbara Maune de la Vaissière née en 1930 et Monsieur Guy Vachard né en 1939



Hommage aux vétérans :

Durant les 2 dernières années de pandémie, les anciens combattants décédés n'ont pas tous bénéficié des honneurs mérités. Il était important de rattraper le temps perdu et de rendre hommage à M. Robert Tachat qui nous a quittés le 14 mars 2020.

Merci à la FNACA de Pierres d'avoir organisé une cérémonie intimiste le 15 octobre 2022. Un temps de recueillement important pour sa famille et ses proches.

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal tiennent à exprimer toute leur reconnaissance, d'une part, et à perpétuer ce devoir de mémoire, d'autre part.



# Travaux

L'année 2022 a permis l'aboutissement de quelques achats comme **le godet et la lame** à fixer sur le tracteur communal et l'accomplissement de travaux prévus comme le remplacement des **volets du logement communal**. La crise avait considérablement augmenté les délais de livraison.

Les réalisations du **parking** près de l'arsenal des Pompiers et **la clôture en bois** permettent de finaliser l'espace intergénérationnel (les panneaux pédagogiques arriveront prochainement pour compléter l'hôtel à insectes).

**La toiture du local du cimetière** a été rénovée. Deux récupérateurs à eaux ont pu ainsi être posés. L'eau est précieuse et il était important pour la Municipalité de préserver cette ressource. Nous vous encourageons tous à faire de même sous vos gouttières afin de pouvoir arroser vos plantations ou vos fleurs plus librement.

Aussi, différents  **poteaux à incendie** ont été installés ou changés (par la commune et CMeau).

Pour votre sécurité :

- nous avons refait une partie de la rue des Trois Détours et renforcé **la signalisation horizontale** (marquage au sol sur la chaussée : flèches, inscriptions sur la chaussée et lignes...) rue du Marchais et rue de l'Europe ;
- nous avons installé **2 radars pédagogiques** rues de Fresnay et André Huet.



# Travaux



Tous ces investissements ont pu voir le jour grâce aux soutiens indéfectibles de nos partenaires. Merci à eux et aux professionnels qui ont participé à l'élaboration de ces chantiers. Un clin d'œil aux habitants qui apportent spontanément leur aide.

Les subventions de l'Etat, du Conseil Départemental et de Chartres Métropole représentent de 50 à 80 % des montants HT. Ce dernier nous apporte également ses conseils techniques pour la bonne réalisation de ces travaux nécessaires.

## Départ de l'agent communal :

Madame le Maire et le Conseil Municipal remercient Monsieur Thomas Gaudet pour ses 5 ans d'exercice au sein de la commune. Notre village était très bien entretenu et les relations qu'il entretenait avec vous étaient bonnes.

Nous lui souhaitons un plein épanouissement et une réussite professionnelle dans sa nouvelle grande collectivité.

La cérémonie de vœux nous permettra de le remercier tous ensemble.



# Associations

## Comité des Fêtes de Challet :

Violette ORTORE repart pour sa 2ème saison, suite à sa réélection le 10 juin lors de l'Assemblée Générale.

Le bureau est composé d'une Présidente : Madame Violette ORTORE, d'une Vice-Présidente : Madame Marie-Thérèse LELOURDY, d'une trésorière : Madame Stéphanie MARTIN Y MATEOS et d'une secrétaire : Madame Barbara PRUVOT

L'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes œuvre activement et anime notre commune en organisant plusieurs manifestations comme la chasse aux œufs, Halloween, l'Arbre de Noël pour les enfants et le vide-greniers, un loto ou encore le traditionnel concours de pétanque pour les plus grands !

Merci à toute l'équipe pour leur investissement !

N'hésitez pas à les rejoindre et les aider à animer notre commune !

L'équipe sera ravie de répondre à vos questions et d'échanger avec vous donc contactez l'un des bénévoles ou Barbara, secrétaire du CDF, qui est joignable sur l'adresse mail suivante : [cdf.challet@gmail.com](mailto:cdf.challet@gmail.com)

💡 Le CDF a fait le choix de ne plus distribuer de flyers, retrouvez donc leur programme sur PanneauPocket et sur la page Facebook de la mairie de Challet tout au long de l'année.



## Association Familles Rurales de Clévilliers - Challet – Briconville :

L'Association propose des activités de fitness les mardis soir à la salle de Clévilliers et de yoga, les lundis et jeudis également sur Clévilliers.

Le bureau est composé de la Présidente Madame Annie RENARD, d'une trésorière Madame Jane CHAUVRON et d'une secrétaire Madame Isabelle ANSEAUME.

Contactez-les au 06.61.69.76.16

L'équipe participe tous les ans au téléthon avec l'ambassadrice Marine.

Le 10 décembre a eu lieu une marche et un marché de Noël à la salle de Clévilliers.

Bravo à toute l'équipe !



## Association de chasse :

L'Association de chasse de Challet dépend de la Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir.

Un nouveau bureau a été élu le 13 juin dernier, avec un nouveau président : Monsieur Pascal MENAGER.

La secrétaire est Madame Vonnie MENAGER et la trésorière Madame Laura LECOQ.

Les arrêtés concernant la chasse sont consultables sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir.



## **Sports et Loisirs Calétusiens (SLC) devient Sports et Loisirs Challet-Bailleau-l'Évêque (SLCB) :**

Les sports et les loisirs participent directement au bien-être des habitants d'une commune, c'est pourquoi, depuis le 13 juillet 2022, l'Association Sports et Loisirs Calétusiens a fusionné avec celle de la commune voisine de Bailleau-l'Évêque, afin de pouvoir développer une offre plus importante d'activités et favoriser le mieux-vivre ensemble.

Cette fusion se caractérise ainsi par l'existence d'une seule structure juridique.

### **Les enjeux :**

- Améliorer, à moyen terme, l'offre d'activités adaptées aux usages et aux nouvelles attentes des administrés,
- Amener à une pratique sportive régulière.

Après une année chaotique suite à la COVID 19, l'Association a enregistré une augmentation des inscriptions, passant de 45 à 73 licenciés, toutes activités confondues.

### **SLCB vous propose trois activités sportives :**

#### **Aïkido (proposé par Philippe WOIVRÉ)**

##### Mardi Bailleau-l'Évêque

- Salle communale de Bailleau-l'Évêque
- Enfants de 18h00 à 19h00
- Adolescents de 19h00 à 20h00
- Adultes de 19h00 à 20h30

##### Mercredi Challet

- Salle communale de Challet
- Enfants de 18h00 à 19h00
- Adolescents de 19h00 à 20h00
- Adultes de 19h00 à 20h30

Cours dispensés par un enseignant diplômé fédéral.

Renseignements au 06.61.88.79.54 / 06.20.88.93.25



#### **Pétanque (proposée par Frédéric BORGES)**

Boulodrome dans le parc Olivier GAULT de Bailleau-l'Évêque

- Mardi de 14h30 à 19h00
- Vendredi de 18h00 à 20h00

Renseignements au 06.63.12.45.33

#### **Randonnée pédestre (Marche)**

Samedi matin

- Départ des différents parcours à 10h00
- Parcours entre 8 et 10km

Renseignements au 07.85.57.67.81



Au-delà de la partie sportive, SLCB assure régulièrement la permanence de la **bibliothèque de Challet** le mercredi de 18h00 à 19h00 où Brigitte CATTANÉO vous accueille.

# Associations



## ASSOCIATION SPORTIVE CLEVILLIERS – BAILLEAU-L'EVEQUE



Pour cette saison 2022-2023, nous constatons un maintien des effectifs avec 54 licenciés dont 40 de 5 à 15ans.

Cette saison, nous avons une catégorie U7 et créé une catégorie U17 en entente avec le club de Lèves.

Une entente avec le club de Tremblay-les-Villages a été signée pour notre catégorie U11 et renouvelée pour la catégorie U13.

Notre entente avec le club de Lèves pour nos U15 a été renouvelée pour cette saison. Les entraînements se déroulent :

- Les mardis de 17h15 à 18h15 au stade de Tremblay-les-Villages pour les U7.
- Les mercredis de 14h00 à 15h15 au stade de Clévilliers pour les U9.
- Les mardis de 18h30 à 20h00 au stade de Tremblay-les-Villages et les jeudis de 18h30 à 20h00 au stade de Clévilliers pour les U11.
- Les mardis de 18h30 à 20h00 au stade de Tremblay-les-Villages et les jeudis de 18h30 à 20h00 au stade de Clévilliers pour les U13.
- Les mardis de 18h30 à 20h00 à Bailleau-L'Évêque et les jeudis de 18h00 à 19h30 à Lèves.
- Les mercredis de 19h00 à 20h30 au stade de Lèves et les vendredis de 19h00 à 20h30 au stade de Clévilliers.

Le club organise :

Une soirée choucroute le samedi 28 janvier 2023 à la salle des fêtes de Clévilliers à partir de 19h30.

Le Tournoi du club sera programmé au cours de la saison.

Nous tenons à remercier les communes de Clévilliers, Bailleau-l'Évêque, Challet et Briconville ainsi que les Sponsors et partenaires d'être toujours présents à nos côtés chaque année.

Pour tout renseignement complémentaire sur le club, n'hésitez pas à nous contacter au 06.29.82.01.31 ou par mail [504939@lcfoot.fr](mailto:504939@lcfoot.fr)

Le Président,  
Xavier GARANGER

# Pompiers

## LES SAPEURS POMPIERS DE CHALLET CLEVILLIERS

Message du Chef de Centre : Didier AUDUREAU

Les secours et la préservation des biens publics ou personnel sont en crise et, à ce jour, nous peinons à trouver de nouvelles recrues. Nos centres de secours se meurent. Les effectifs se réduisent.

Vous pouvez participer et vous investir dans la vie de votre commune et dans nos centres de secours. Nous avons besoin de vous pour assurer la relève, alors rejoignez-nous. Dès l'âge de 13 ans, nous pouvons encadrer et former vos enfants à devenir sapeurs-pompiers dans le cadre des sections de jeunes. Dès l'âge de 16 ans, vous pouvez participer aux interventions de secourisme (après formation) en intégrant les sapeurs-pompiers volontaires.

Être sapeur-pompier est une vocation et une très belle école de la vie. Nous sommes prêts à vous accueillir alors REJOIGNEZ-NOUS très vite.

Contact : Lieutenant AUDUREAU Didier  
06 21 44 40 10  
[audureau.didier@neuf.fr](mailto:audureau.didier@neuf.fr)

Les sapeurs pompiers de Challet-Clévilliers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.



**JE SUIS JEUNE  
SAPEUR-POMPIER.**  
La motivation ne te manque pas ?  
Alors viens toi aussi vivre une expérience unique !

**Rejoins  
nous !**

**Pour tout renseignement :**  
Adjudant-Chef AUDUREAU  
06.21.44.40.10  
[audureau.didier@neuf.fr](mailto:audureau.didier@neuf.fr)



**LES  
SAPEURS-POMPIERS DE CHALLET  
RECRUTENT !**



**SAPEUR-POMPIER  
moi aussi !**

**Pour tout renseignement :**  
Adjudant-Chef AUDUREAU  
06.21.44.40.10  
[audureau.didier@neuf.fr](mailto:audureau.didier@neuf.fr)  
[Daudureau@sdis28.fr](mailto:Daudureau@sdis28.fr)



## Agence Postale de Clévilliers :

Voici les horaires d'ouverture de l'agence postale de Clévilliers où Valérie vous attend pour toutes opérations postales (envois et/ou retraits des colis ou recommandés, achats de timbres ou produits divers..).



Lundi et vendredi 13h30 à 18h00  
Mercredi et samedi 9h00 à 12h00



## Action Sociale :

L'Assistante Sociale de notre secteur, Madame Laure HAMMOUCHE, tient des permanences (3ème mardi du mois) sur Clévilliers, ne pas hésiter à prendre un rendez-vous :

02.37.23.52.13 - [sas.c4@eurelien.fr](mailto:sas.c4@eurelien.fr)

## Transport à la demande :

- **BILLET UNITAIRE : 2,30 €**
- **CARTE DE 10 VOYAGES : 21 €**
- **CARTES JEUNES & FILIPLUS : GRATUIT**  
en période de vacances scolaires uniquement sur présentation de la carte de transport en cours de validité.

**GRATUIT POUR :**

- les accompagnants des personnes à mobilité réduite dont la carte d'invalidité porte la mention « tierce personne » ou « besoin d'accompagnement »
- les enfants de moins de 6 ans

INFORMATIONS ET RÉSERVATION AU : **0 801 90 10 28**

## Les maisons France Services vont permettre de simplifier la relation des usagers aux services publics.

La mairie de Tremblay-les-Villages a été labellisée Maison France Services !



Des permanences de différentes administrations de l'Etat et partenaires ont lieu chaque semaine (Finances publiques, Pôle emploi, Mission locale, CAF, MSA, CPAM, assurance vieillesse...).

Notre commune étant géographiquement proche de celle de Tremblay-les-Villages, l'accès à ces services peut être une aide non négligeable pour vous, notamment les demandeurs d'emploi, les personnes âgées, les personnes n'étant pas équipées d'outils numériques et informatiques ou dans l'impossibilité de réaliser des démarches en ligne.

Un dépliant présentant la structure, ses activités et les permanences des partenaires a été distribué et d'autres exemplaires sont disponibles en mairie de Challet.

Pour plus d'infos contactez la Mairie de Tremblay-les-Villages au 02.37.65.28.18.

# Proximité



## Espace FRANCE SERVICES de Tremblay-les-Villages

### Nos partenaires:

Organismes partenaires	Modalités d'accès et renseignements	Prestations proposées dans votre espace France Services de Tremblay-les-Villages
<b>Agence postale communale</b> 	Du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 Mercredi de 8h30 à 12h15 et de 16h à 19h ☎ 02.37.65.28.18	<i>Dépôt et envoi de vos lettres, colis, France et Internationaux jusqu'à 10kg. Retrait d'argent jusqu'à 500 € (clients Banque Postale), création de réexpédition courriers et divers services postaux</i>
<b>Finances Publiques</b> 	Deux mardis par mois Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accompagnement aux démarches liées à la fiscalité et aux impôts, réponse à vos questions, permanence d'un agent DGFIP une a deux fois par mois</i>
<b>Caisse d'Allocations Familiales</b> 	Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accompagnement aux démarches en ligne, allocations, prise de rendez-vous en visio-conférence</i>
<b>Protection maternelle et infantile</b> 	Tous les mardis matin, 31 rue du Dr Taugourdeau Sur rendez-vous : ☎ 02.37.65.82.66	<i>Consultations et actions de prévention et de suivi en faveur des femmes-enceintes, parents et enfants de moins de 6 ans. Rendez-vous assurés par un agent du Département</i>
<b>Assistante sociale / Agent de lien social</b> 	Tous les jeudis, 31 rue du Dr Taugourdeau Sur rendez-vous ☎ 02.37.65.82.64	<i>Accès aux aides financières, aides sociales. Rendez-vous assurés par un agent du Département.</i>
<b>« Univers Numériques »</b> 	Un jeudi par mois de 14h à 17h Sur rendez-vous ☎ 02.37.65.28.18	<i>Initiation aux outils numériques, assistance dans les démarches en ligne, achats, services après ventes, protection des données personnelles, dépannage, installation d'application...</i>
<b>Point Conseil Budget de l'ATEL (PCB)</b> 	Tous les 4 <sup>e</sup> lundis du mois Renseignements : ☎ 02.37.38.57.65	<i>Accompagnement et conseil sur la gestion de budget. Prévenir le surendettement. Assistance pour monter un dossier de surendettement.</i>
<b>Mission locale</b> 	Un mercredi par mois Sur rendez-vous : ☎ 02.37.38.57.65	<i>Accès aux aides financières, garantie jeune, accompagnement dans la mobilité, la recherche d'emploi ou de formation pour les jeunes de 16 à 25 ans par un conseiller de la mission locale</i>
<b>Pôle emploi</b> 	Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accompagnement aux démarches et à la création de son compte en ligne (espace entreprise ou candidature), prise de rendez-vous en visio-conférence. Organisation d'ateliers thématiques.</i>
<b>Maison Départementale de l'Autonomie</b> 	Renseignements : ☎ 02.36.25.64.13	<i>Aides à l'autonomie pour les personnes âgées ou en situation de handicap. Suivi assuré par un agent du Département</i>
<b>CARSAT Caisse de retraite</b> 	Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accompagnement aux démarches en ligne concernant l'assurance retraite.</i>
<b>Sécurité sociale (et MSA)</b> 	Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accompagnement aux démarches en ligne et à la création de son compte.</i>
<b>CIDFF Centre d'information sur le droit des femmes et des familles</b> 	Tous les jeudis, en visioconférence, sur rendez-vous Renseignements : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Information, conseil et orientation par des juristes dans les domaines du droit de la famille, de l'accès au droit, de la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales.</i>
<b>Agence D'Information sur le Logement (ADIL)</b> 	Deuxième lundi de chaque mois 7 rue de Châteauneuf (mairie) Sur rendez-vous : ☎ 02.37.65.28.18	<i>Conseil juridique, financier, fiscal dans les domaines de l'habitat et relation voisinage (relation propriétaires-locataires, achat immobilier, copropriété, urbanisme...)</i>
<b>Conciliateur de Justice</b> 	Renseignement et informations France services de Tremblay-les-Villages ☎ 02.37.65.28.18	<i>Accès au droit, résolution amiable des litiges, aide aux victimes, renseignements juridiques.</i>
<b>Le Bercaïl Nomade Et l'IFEP</b>  	Une semaine sur deux à Tremblay-les-Villages. Rue de la croix blanche OU rue de la chardonnière ☎ 06.25.45.26.22 ☎ 06.16.94.56.29	Ecoute et assistance aux familles (violences conjugales ou intrafamiliales, parentalité, éducation, périnatalité...) Educateurs de rue, écoute et assistance pour les jeunes.

# Cartes d'identité et passeports

➡ Prendre rendez-vous dans une Mairie équipée

Liste des pièces à fournir (à se faire confirmer lors de la prise de rendez-vous)

- ① 1 Photo
- ② 1 justificatif de domicile
- ③ Le numéro de pré-demande attribué après la pré-saisie sur <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

**Attention !!! Connaître avant la saisie, les renseignements concernant vos parents**

► NOM (papa) ou NOM de jeune fille (maman), les prénoms, lieu et date de naissance de chacun

④ L'ancienne pièce d'identité

En plus pour une **1ère demande** :

⑤ 1 Copie intégrale d'acte de naissance



Arrondissement de Chartres

- AUNEAU ..... Tél 02.37.31.70.20 <http://www.ville-ab2s.fr/>
- CHARTRES ..... Tél 02.37.23.40.00 <https://www.chartres.fr/>
- COURVILLE SUR EURE ..... Tél 02.37.18.07.90 <http://www.courville-sur-eure.fr/>
- EPERNON ..... Tél 02.37.83.40.67 <http://www.ville-epernon.fr/>
- ILLIERS COMBRAY ..... Tél 02.37.24.00.05 <http://www.illiers-combray.com/>
- LUCÉ ..... Tél 02.37.25.68.25 <http://www.luce.fr/>
- LUISANT ..... Tél 02.37.88.00.70 <http://www.luisant.fr/>
- MAINTENON ..... Tél 02.37.23.00.45 <http://www.mairie-maintenon.fr/>
- NOGENT-LE-ROI ..... Tél 02.37.51.42.88 <https://www.nogentleroi.fr/>
- LES VILLAGES VOVEENS ..... Tél 02.37.99.14.95 <http://www.villages-voveens.fr/>
- TOURY ..... Tél 02.37.90.50.60 <http://www.ville-toury.fr/>

Arrondissement de Dreux

- ANET ..... Tél 02.37.62.55.25 <http://www.ville-anet.fr/>
- BREZOLLES ..... Tél 02.37.48.20.45 <http://www.brezolles.fr/annuaire/fiche-7-mairie.html.fr>
- CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS Tél 02.37.51.08.18 <https://www.chateauneuf-en-thymerais.fr/>
- DREUX ..... Tél 02.37.38.84.12 <http://www.dreux.com/>
- VERNOUILLET ..... Tél 02.37.62.85.00 <http://www.vernouillet28.fr/>
- SENONCHES ..... Tél 02.37.37.76.76 <https://www.senonches.fr/>

## A votre service ! SOLiHa et Chartres Rénov'habitat

Acteur de l'économie sociale et solidaire, SOLIHA est porté par l'engagement citoyen de ses administrateurs bénévoles et la compétence de ses professionnels au service du projet habitat des personnes et des territoires, dans ses dimensions environnementales et sociales. Son objectif principal est de favoriser l'accès et le maintien dans l'habitat des personnes défavorisées, fragiles et vulnérables.

Toutes les associations SOLIHA sont agréées Service social d'intérêt général par l'Etat.

 Contact : 36 Av. Maurice Maunoury 1er étage  
28600 Luisant. Tél : 02 37 20 08 58

**SOLiHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

 CHARTRES  
**RENOV'  
HABITAT**  
Un service gratuit  
de Chartres métropole

 CHARTRES  
MÉTROPOLE

# Les autorisations de travaux



## 01 Je modifie l'extérieur

en édifiant ou modifiant un portail, une clôture ; en changeant la couleur des portes, du crépi...

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 02 J'aménage mon garage en pièce habitable

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- il fait moins de 40 m<sup>2</sup>
- il fait plus de 40 m<sup>2</sup>

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- il fait moins de 20 m<sup>2</sup>
- il fait plus de 20 m<sup>2</sup>

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

## 03 Je crée ou modifie une ouverture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 04 J'installe des panneaux solaires

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 05 Je rénove la toiture

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 06 J'installe une fenêtre dans le toit

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 07 J'installe un abri de jardin

- de moins de 5m<sup>2</sup>

> AUCUNE FORMALITÉ\*

- entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>

> DÉCLARATION PRÉALABLE

\* en respectant tout de même le règlement du PLU.

## 08 Je construis une véranda

> JE VIENS ME RENSEIGNER EN MAIRIE

En zone urbaine :

- de moins de 40 m<sup>2</sup>
- de plus de 40 m<sup>2</sup>

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

Dans les autres zones :

- de moins de 20 m<sup>2</sup>
- de plus de 20 m<sup>2</sup>

> DÉCLARATION PRÉALABLE

> PERMIS DE CONSTRUIRE

## 09 Je rénove ma façade

cela modifie l'aspect extérieur de ma maison

> DÉCLARATION PRÉALABLE

## 10 J'installe une piscine enterrée ou hors-sol

- de moins de 10 m<sup>2</sup> ou qui ne reste en place que 3 mois maximum par an

> AUCUNE FORMALITÉ

- de 10 à 100 m<sup>2</sup>, sans couverture (ou avec une couverture de moins de 1,80 m de haut)

> DÉCLARATION PRÉALABLE

- de plus de 100 m<sup>2</sup> ou dont la couverture dépasse 1,80 m de haut

> PERMIS DE CONSTRUIRE

## Bon à savoir

- La commune a 1 mois pour instruire une déclaration préalable, 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des monuments historiques.
- Le délai d'instruction d'un permis de construire peut varier de 2 à 5 mois en fonction des consultations nécessaires au projet.
- Pour tout projet excédant 150 m<sup>2</sup> (création ou agrandissement), vous avez obligation de faire appel à un architecte.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Déposer une déclaration préalable ou un permis de construire en mairie ne vaut pas autorisation.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La non-déclaration des travaux expose les propriétaires à des poursuites devant les tribunaux compétents.

# Infos pratiques

## MAIRIE



1, rue de Verdun.  
02 37 23 97 94  
[mairie.challet@wanadoo.fr](mailto:mairie.challet@wanadoo.fr)  
<http://www.mairie-challet.fr>

Ouverture du secrétariat  
**Mardi de 14h à 19h**  
**Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h**

Permanence du Maire et des Adjointes  
**Mardi de 17h à 19h ou sur rendez-vous**

## GUICHET UNIQUE

Hôtel de l'agglomération  
Place des Halles  
**02 37 23 40 00**

Transport à la demande :  
**0 801 90 10 28**

## NUMEROS D'URGENCE



Samu : **15**  
Police : **17**  
Brigade de Chartres : **02 37 91 27 10**  
Pompiers : **18 ou 112**  
Sans abri : **115**  
Enfance maltraitée : **119**  
Femmes en danger : **3919**  
Centre antipoison : **02 41 48 21 21**

## ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Delphine DOS SANTOS : 8, Rue du Friche  
02 37 32 53 68

Mme Elodie VILAIN : 8, rue de Fresnay  
06 34 41 92 70



## ASSISTANTE SOCIALE

Mme Laure HAMMOUCHE assure une permanence en mairie de Clévilliers (sur Rdv) le 3<sup>ème</sup> mardi du mois.  
02 37 23 52 13 (secrétariat) ou 02 37 37 23 52 00

## MAISON FRANCE SERVICES

7 rue de Chateauneuf 28170 Tremblay-les-Villages  
02 37 65 28 18  
[france-services@tremblaylesvillages.com](mailto:france-services@tremblaylesvillages.com)

## PHARMACIE



Pharmacie de garde : le **3237**

Pharmacie la plus proche :  
2 Bis, place de l'Eglise Tremblay-les-Villages  
02 37 65 22 73

## AUXILIAIRES MEDICALES

- Pédicure - Podologue  
31 rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages  
06 24 40 07 75
- Kinésithérapeutes  
3 impasse Chardonnière - Tremblay-les-Villages  
02 37 65 23 66

## CABINETS DE SOINS INFIRMIERS



- 36 bis Grande Rue – Berchères-Saint-Germain-  
07 71 00 37 93
- 1, rue de la Libération - Bailleau-L'Evêque  
02 37 22 97 72
- 31, rue du Dr Taugourdeau - Tremblay-les-Villages  
02 37 65 22 60

## HOPITAUX



- Hôpitaux de Chartres - Le Coudray  
02 37 30 30 30 - <http://www.ch-chartres.fr>
- Centre hospitalier Victor Jousselin – Dreux  
02 37 51 52 53- <http://www.ch-dreux.fr>
- ELSAN – Hôpital privé d'Eure-et-Loir à Mainvilliers  
02 37 18 41 00 - <http://hpel.care>

## NUISIBLES



PKNuisibles : guêpes, frelons, taupes, rats, souris, piégeage,...  
06 12 51 31 53  
[pknuisibles@gmail.com](mailto:pknuisibles@gmail.com) / [pknuisibles.hubside.fr](http://pknuisibles.hubside.fr)

Attrap'3 D : dératisation, désinsectisation et désinfection  
06 22 87 87 70  
[attrap3d@gmail.com](mailto:attrap3d@gmail.com) / [attrap3d.fr](http://attrap3d.fr)

## SERVICES TECHNIQUES

### Electricité : SYNELVA



12, rue du Président Kennedy 28110 Lucé

- Accueil physique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

- Accueil téléphonique : 02 37 91 80 00, du lundi au vendredi de 8h à 18h.

- Accueil technique : 02 37 91 80 30, du lundi au vendredi de 8h à 12h00 et de 13h30 à 17h15.

<http://www.rseipc.fr>

### Eau : Cm Eau



Zone « Les Jardins d'Entreprises » - Immeuble Technopolis / Bâtiment A – 4, rue Blaise Pascal 28000 Chartres.

- Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

- Accueil téléphonique : 02 34 43 90 22

<http://www.cmeau.com>

## DECHETS



Déchetterie la plus proche :

ZA de Pierres. 2 Rue du Clos de Marolles 28130 Pierres

<http://www.sitreva.fr>

Chartres métropole met également 4 déchetteries à votre disposition : Champhol, Chaunay, Dammarie et Saint-Aubin-des Bois (<http://www.chartresmetropole.fr>).

### Déchets verts

D'avril à novembre, vous pouvez déposer vos déchets verts dans le conteneur situé à Fresnay-le-Gilmert que Chartres Métropole met à disposition.

### Encombrants

Ce service est assuré deux fois dans l'année, ces dates figurent sur le calendrier des collectes des ordures ménagères. **Les encombrants doivent être sortis la veille après 19h.**

N'hésitez pas à consulter les sites internet de la mairie et de Chartres Métropole.

### Déchets recyclables :

Les containers, situés rue de la République, sont uniquement réservés aux déchets recyclables. Pour le reste les déchetteries de Pierres et Chartres Métropole sont à votre disposition.

## PAROISSE St-YVES-DES-TROIS-VALLEES

Don René-François CHARBONNEL - Curé  
28, rue Maunoury 28130 MAINTENON  
02 37 23 01 28

[paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr](mailto:paroisse.styvesdestroisvallees@orange.fr)  
[www.paroissemaintenon.com](http://www.paroissemaintenon.com)



## AGENCE POSTALE



Mairie de Clévilliers

Lundi : 13 h 30 - 18 h 00, Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Vendredi : 13 h 30 - 18 h 00, Samedi : 9 h 00 - 12 h 00  
02 37 23 91 57

## COMMERCES AMBULANTS

- Boucherie DARMIGNY de Clévilliers circule le vendredi.
- Poissonnerie NOWAK circule le mardi vers 13h.

## ARTISANS & COMMERCANTS LOCAUX

- Mr Dimitri TACHAT, menuiseries et agencements  
2, rue Gauvaine.  
02 37 33 07 45 / 06 89 51 05 18  
<http://www.menuiserie-tachat-agencement.com>
- Mme Violette ORTORE, Esthéticienne  
24, rue de la République.  
06 33 41 52 71
- Distributeur à pain (près de la salle communale)  
Boulangerie Au pain maison  
10 rue des Tilleuls 28300 Bailleau-l'Evêque  
02 37 22 93 33

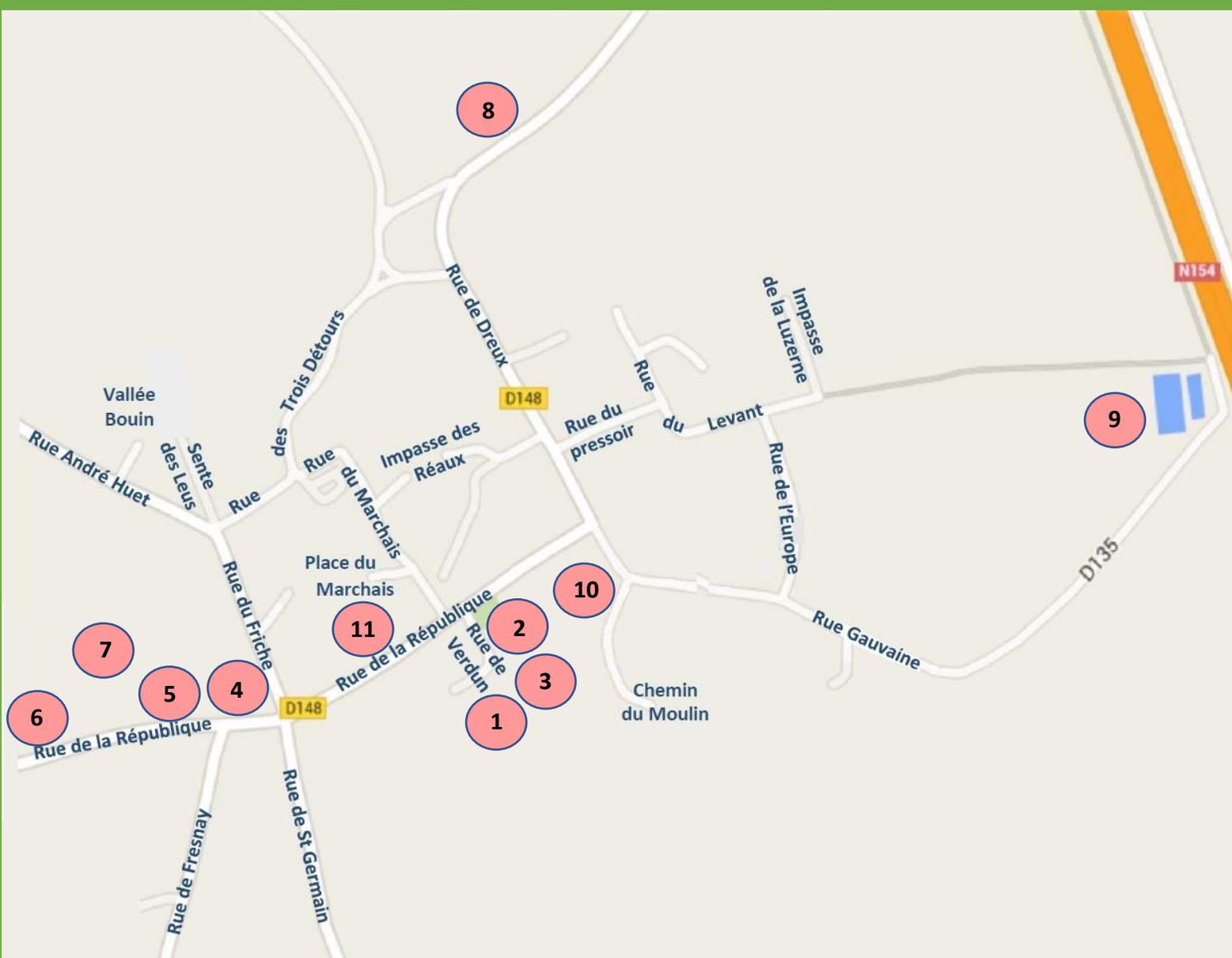
## FOURRIERE ANIMALE

- Mondonville, 28300 Amilly  
Tél : 02 37 36 02 04 ou 06 48 85 68 88
- Le Refuge Bouconville, 28170 SERAZEREUX  
Tél : 02 37 65 23 58



## CHAMBRES D'HÔTES

16 rue de la République  
Actuellement fermées.  
En cours de reprise.



## Bâtiments communaux

- |                            |                                     |                                    |
|----------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| <b>1</b> Mairie            | <b>4</b> Salle et logement communal | <b>7</b> Espace intergénérationnel |
| <b>2</b> Eglise            | <b>5</b> Arsenal des pompiers       | <b>8</b> Cimetière                 |
| <b>3</b> Salle paroissiale | <b>6</b> Château d'eau              | <b>9</b> Bassins de lagunage       |

## Commerçants et artisans

- |           |   |
|-----------|---|
| <b>10</b> | Menuiserie TACHAT agencement              |
| <b>11</b> | Esthéticienne, V. ORTORE « Même pas mal » |

Toute l'année,  
Retrouvez l'actualité de la commune de Challet :  
[www.mairie-challet.fr](http://www.mairie-challet.fr)

Facebook  
Panneau Pocket